

■ **CMP Institut Bualuang Sàrl**, à Lausanne, CH-550-1051055-5, toute activité dans le domaine des soins de beauté, bien-être et relaxation (FOSC du 17.07.2007, p. 16/4027596). Statuts modifiés le 5 février 2008. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Selon déclaration du gérant du 5 février 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: lettre recommandée ou courriel. Maquelin Denis, qui n'est plus associé, cède sa part de CHF 1'000 à l'associé-gérant Maquelin Claude, dont la part est portée de CHF 29'000 à CHF 30'000. Le capital social de CHF 30'000 est désormais divisé en 300 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 30'000), dont Maquelin Claude est détenteur.

Journal no 2525 du 25.02.2008

(04366132 / CH-550.1.051.055-5)